



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

Comité Central d'Action Sociale (CCAS)

DÉCLARATION LIMINAIRE DE FORCE OUVRIÈRE AU CCAS DU 14 octobre 2026

*Cher(e)s camarades,
Mesdames, Messieurs,
Madame la Directrice des Ressources Humaines,*

Force Ouvrière souhaite commencer cette déclaration liminaire par une alerte.

Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de renforcer, de préserver et de dynamiser notre modèle d'action sociale ministérielle.

Pourquoi ? Parce que, parallèlement, **l'action sociale interministérielle connaît depuis deux ans des coupes budgétaires sans précédent.**

En deux ans, les crédits inscrits en loi de finances en autorisations d'engagement sont passés de **157,1 millions d'euros à 98,8 millions d'euros**, soit une diminution de **58,3 millions d'euros**.

Pour Force Ouvrière, une telle diminution constitue un signal particulièrement préoccupant et traduit un manque de considération pour les fonctionnaires de l'État, mais également pour les retraités qui bénéficient de cette action sociale.

Et derrière les chiffres, les conséquences sont très concrètes : **moins de chèques-vacances, moins de CESU, moins d'aides au maintien à domicile, moins de moyens pour les SRIAS et, finalement, moins d'action sociale pour les agents et les retraités.**

Dans ce contexte, notre action sociale ministérielle doit plus que jamais être préservée, renforcée et dynamisée.

Force Ouvrière sera présente et déterminée pour défendre ce modèle, ses prestations, ses structures, ses moyens et surtout sa proximité avec les agents.

| Présidences de CLAS : où en sommes-nous sur le maintien de la rémunération ?

Lors du dernier CCAS plénier du 4 juin, Force Ouvrière avait une nouvelle fois attiré l'attention de l'administration sur les conséquences financières que pouvait entraîner l'exercice d'une présidence de CLAS pour certains agents. Nous avons notamment rappelé que la note de 2016 prévoit que l'exercice de cette responsabilité **ne doit occasionner aucune perte financière pour l'agent concerné.**

Cette question est particulièrement importante pour les agents dont la rémunération comporte une part variable significative, notamment les agents d'exploitation percevant des astreintes ou différentes indemnités liées aux contraintes de leurs fonctions.

FO avait proposé qu'une méthode reposant sur **une moyenne des rémunérations des trois années précédant la prise de fonction** puisse constituer une base permettant de garantir réellement le niveau de rémunération de l'agent.

Lors du CCAS du 4 juin, l'administration avait indiqué avoir bien identifié cette problématique et précisé qu'un examen de la situation serait engagé, avec la volonté de permettre aux agents concernés de poursuivre leur investissement dans de bonnes conditions.

Force Ouvrière souhaiterait donc savoir si des avancées ont pu intervenir depuis cette réunion et si des pistes de réponse peuvent désormais être envisagées afin de sécuriser les conditions de rémunération des futurs présidents de CLAS.

Cette clarification nous paraît d'autant plus importante à l'approche du renouvellement des CLAS, prévu au début de l'année prochaine, afin que les agents souhaitant s'engager puissent le faire en disposant d'une information claire sur les conditions d'exercice de cette responsabilité.

| Arbres de Noël : les difficultés des CLAS deviennent très concrètes

Force Ouvrière avait déjà alerté sur cette situation lors du CCAS du 4 juin.

Cela fait maintenant plusieurs années que nous demandons **la revalorisation de la prestation ministérielle consacrée aux arbres de Noël, toujours fixée à 40 euros par enfant ayant droit**, alors même que le coût des salles, des spectacles, des cadeaux, des goûters et plus généralement de l'ensemble des prestations n'a cessé d'augmenter.

Nous sommes aujourd'hui arrivés à une situation où certains CLAS éprouvent de réelles difficultés à construire un budget équilibré leur permettant de maintenir une manifestation de qualité.

Or l'arbre de Noël n'est pas une prestation accessoire. C'est l'une des manifestations les plus visibles et les plus attendues de l'action sociale de proximité, notamment par les familles.

FO demande donc une revalorisation du montant de 40 euros par enfant ayant droit dès 2027.

Et lorsque des difficultés particulières se présentent dès cette année, nous demandons également que les administrations locales puissent, chaque fois que cela est possible, **abonder les crédits des CLAS afin que les enfants des agents ne soient pas les victimes des contraintes budgétaires actuelles.**

| Unités d'accueil : préserver leur vocation sociale

Force Ouvrière souhaite également attirer votre attention sur la situation des **unités d'accueil gérées par la FNASCE et les ASCE.**

Nous avons récemment été informés par la FNASCE de difficultés concernant la gestion de certaines de ces unités.

FO tient à rappeler très clairement son attachement à **leur maintien et à leur pérennité.**

Ces unités constituent un outil concret de notre action sociale ministérielle. Elles permettent aux agents et à leurs familles d'accéder aux vacances et aux loisirs dans des conditions financières adaptées.

Elles permettent également, grâce aux dispositifs de solidarité mis en œuvre par le mouvement associatif, d'offrir des séjours gratuits ou fortement aidés à des familles confrontées à des situations financières ou sociales difficiles.

C'est donc à la fois **un outil de vacances, un outil de solidarité et un véritable outil de cohésion sociale.**

Force Ouvrière avait déjà rappelé, lors du précédent CCAS, son soutien aux unités d'accueil administrées par la FNASCE et les ASCE ainsi que la nécessité de préserver les conventions existantes et leur pérennité.

Nos interrogations sont aujourd'hui renforcées par les évolutions annoncées concernant la gestion du patrimoine immobilier de l'État, et notamment la séparation plus marquée entre **l'État propriétaire et l'État occupant**, accompagnée d'une logique de loyers.

Sans préjuger aujourd'hui des conséquences concrètes de ces évolutions, **FO considère qu'il existe légitimement des interrogations sur le devenir des biens immobiliers utilisés à des fins d'action sociale.**

Nous pensons naturellement aux unités d'accueil de la FNASCE et des ASCE, mais également aux équipements et aux 3 centres de vacances gérés par le CGCV.

Nous souhaitons donc que la vocation sociale de ces biens soit pleinement reconnue et prise en compte dans les futures orientations immobilières et budgétaires.

Pour Force Ouvrière, ces équipements ne peuvent pas être considérés comme de simples éléments du patrimoine immobilier de l'État.

Ils ont une histoire, une fonction et surtout **une utilité sociale pour les agents et leurs familles.**

Nous demandons donc que leur vocation sociale, leur maintien et leur pérennité soient pleinement pris en compte dans les décisions futures.

Renouvellement des CLAS : finaliser la note sur leur fonctionnement

Avec la reconstitution des CLAS au début de l'année 2027, il est important que les nouvelles équipes disposent rapidement **d'informations actualisées et claires sur leur fonctionnement**, notamment sur leurs relations avec les SGCD.

Le CCAS a engagé l'actualisation de la note de juin 2021. La commission 1 a travaillé sur ce document et FO a proposé plusieurs amendements.

Pour Force Ouvrière, cette note est aujourd'hui quasiment finalisée, même si l'administration souhaite encore y apporter quelques modifications.

Nous souhaitons également qu'elle permette d'identifier clairement **les personnes ressources chargées notamment des notifications relatives aux subventions de type PIM**, afin que les CLAS sachent précisément à qui s'adresser.

Pour FO, l'objectif doit maintenant être que cette note actualisée soit diffusée au plus tard au printemps 2027, afin que les nouveaux CLAS disposent rapidement de toutes les informations nécessaires à leur fonctionnement.

Enfin, sur le budget de l'action sociale ministérielle

Le **PLF 2027**, présenté lors du CSAM du 1er octobre, sera naturellement au cœur de nos débats aujourd'hui.

Force Ouvrière interviendra de manière détaillée lors de l'examen du point budgétaire afin de présenter **son analyse poste par poste des crédits consacrés à notre action sociale ministérielle.**

Mais nous voulons d'ores et déjà rappeler la ligne qui guidera notre intervention.

Au moment où l'action sociale interministérielle est fortement fragilisée, **notre ministère doit au contraire conforter sa propre politique d'action sociale.**

Les CLAS, les prestations ministérielles, la restauration, les vacances, l'aide aux familles, les unités d'accueil, les colonies de vacances, le mouvement associatif et l'ensemble des dispositifs de solidarité ne constituent pas des dépenses accessoires.

Ils constituent une politique sociale à part entière au bénéfice des agents.

Force Ouvrière continuera donc à défendre une action sociale ambitieuse, solidaire, accessible à tous et organisée au plus près des personnels.

Et nous serons particulièrement vigilants pour que les contraintes budgétaires ou les nouvelles logiques de gestion immobilière ne conduisent pas demain à fragiliser ce qui a été construit depuis des décennies au bénéfice des agents actifs, de leurs familles et des retraités.

Je vous remercie de votre attention.